

# Formation obligatoire sur les diisocyanates

---



## Pourquoi?

En raison d'une exigence légale européenne, les utilisateurs industriels et professionnels de produits contenant des diisocyanates doivent suivre une formation sur l'utilisation sûre de ces produits. En guise de preuve, vous recevrez un certificat valable 5 ans après avoir suivi la formation avec succès.

## Qui?

Tous les employés et leurs superviseurs qui utilisent des produits contenant des diisocyanates.

## Quand?

D'ici le 24 août 2023 ou avant la première utilisation de produits contenant des diisocyanates, un certificat personnel valide doit pouvoir être présenté sur demande.

## Des conséquences en cas de non-respect de la formation?

En cas de contrôle par l'inspection du travail, le certificat peut être demandé. On s'attend à ce que le Service Public Fédéral effectue des contrôles ciblés et impose des amendes à ceux qui ne peuvent pas présenter un certificat valide.

En outre, si le nombre d'enregistrements de formations auprès de l'ISOPA est insuffisant, l'Europe risque de prendre des mesures encore plus strictes.

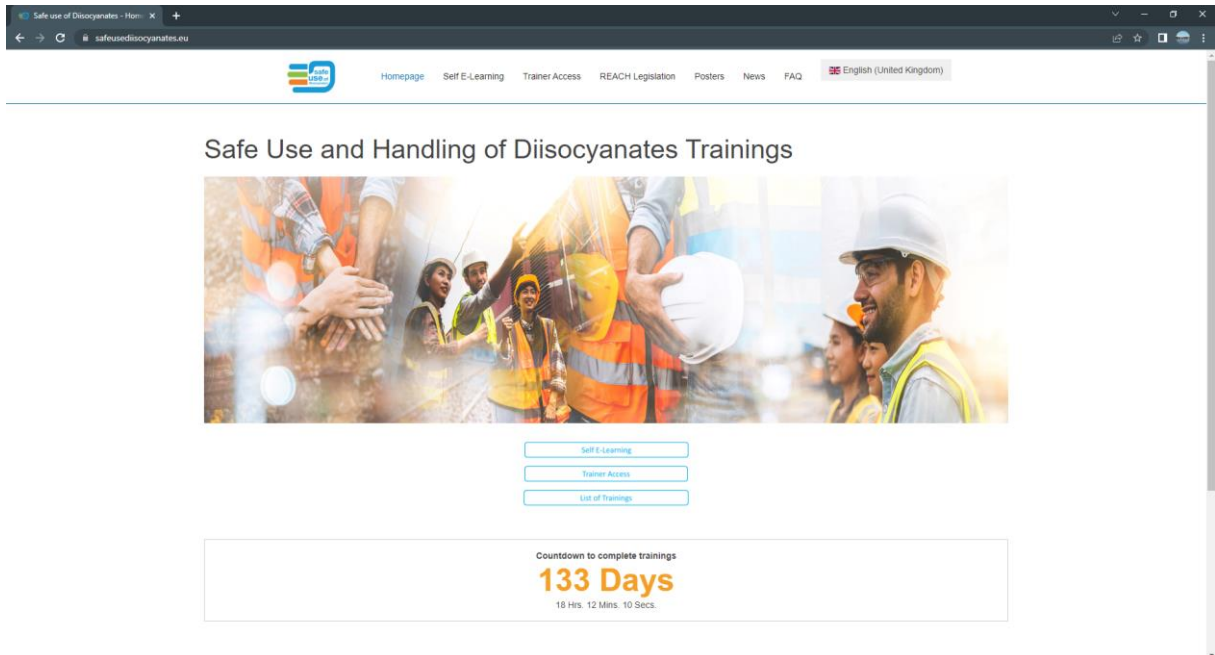
## Quels produits?

L'obligation légale s'applique à tout produit dont la teneur en diisocyanates libres est supérieure ou égale à 0,1 %. Les produits concernés de la gamme BOSS sont :

- Aqua Sensa Vernis Mat Durcisseur
- Aqua Sensa Vernis Satin Durcisseur
- Aqua Sensa Vernis Mat Extreme Durcisseur
- Persisto 2K Durcisseur
- Parafoam 1K mousse PU
- Parafoam mousse NBS pour pistolet PU

## **Manuel – Peintre sans personnel**

1. Naviguez vers <https://www.safeusediisocyanates.eu>



2. Sélectionnez votre langue en haut à droite “Français (France)”



<https://www.safeusediisocyanates.eu/>

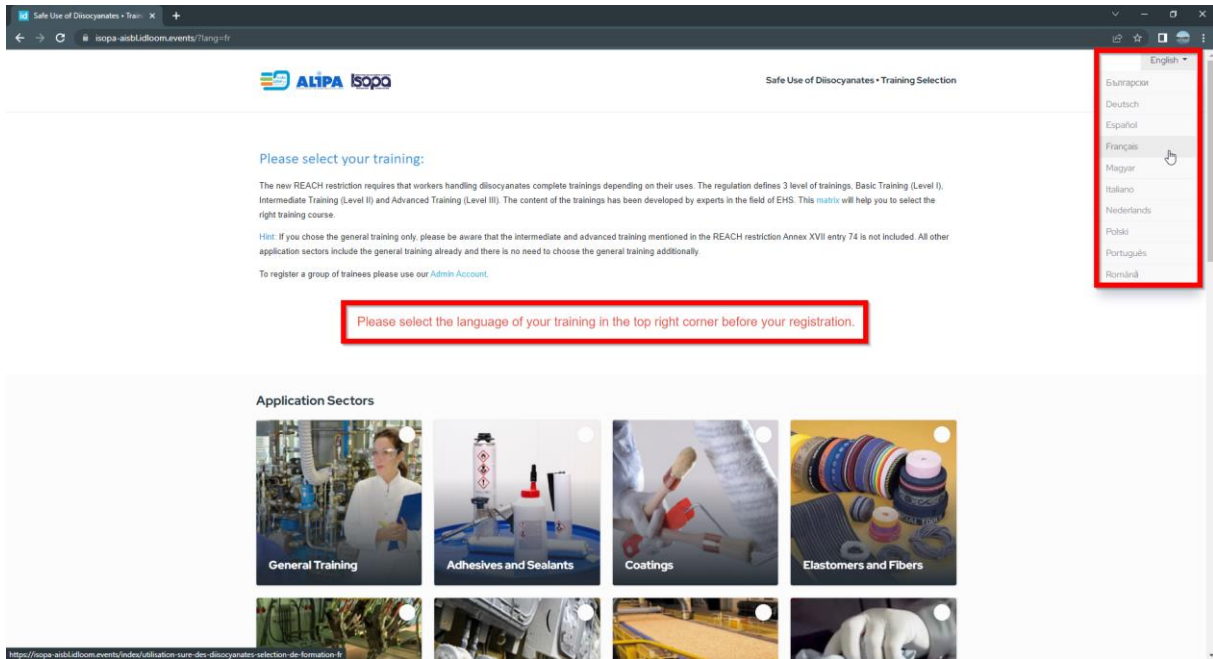
### 3. Cliquez sur 'Formation Individuelle En Ligne' dans la barre en haut de la page



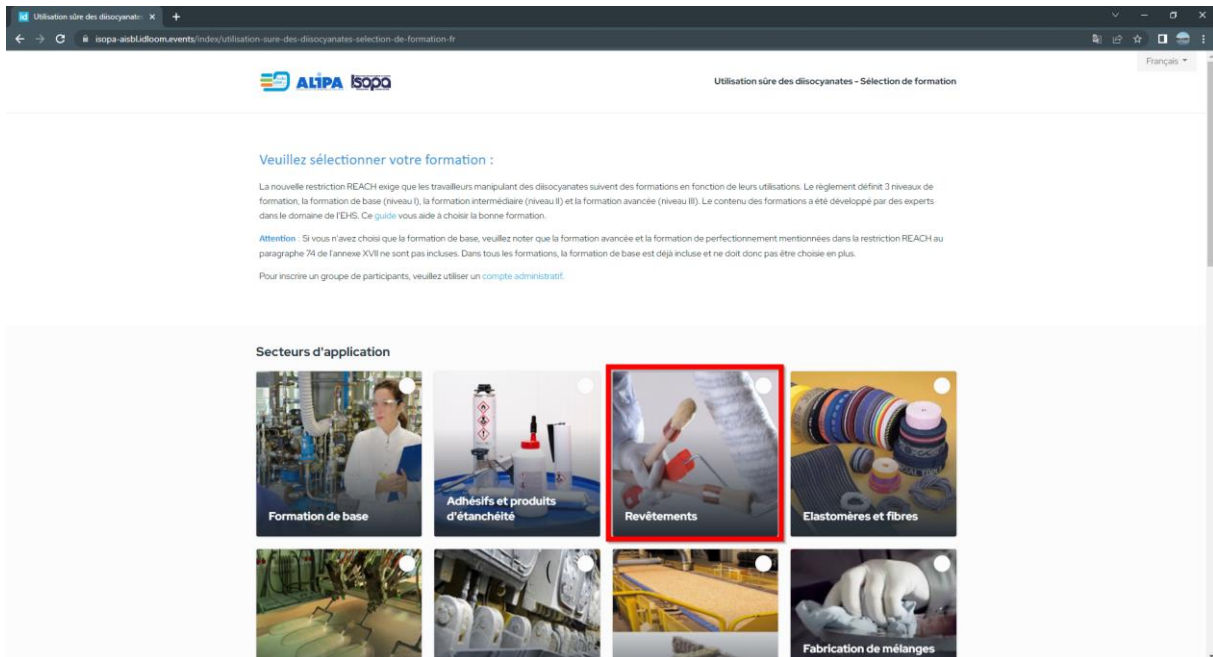
### 4. Choisissez ensuite 'Réservez une formation en ligne'



5. Sur la page nouvellement ouverte, sélectionnez à nouveau votre langue en haut à droite: 'Français'



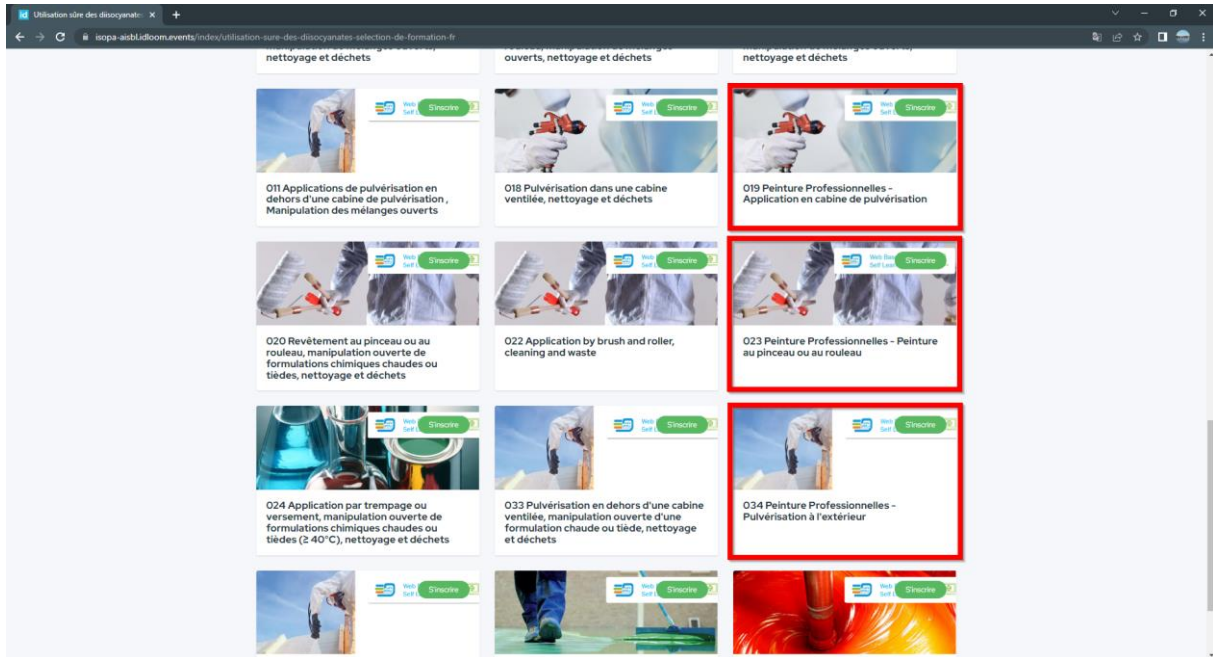
6. Cliquez ensuite sur la tuile 'Revêtements'



7. Faites défiler la page et choisissez une formation. Pour le peintre, les formations suivantes sont privilégiées:

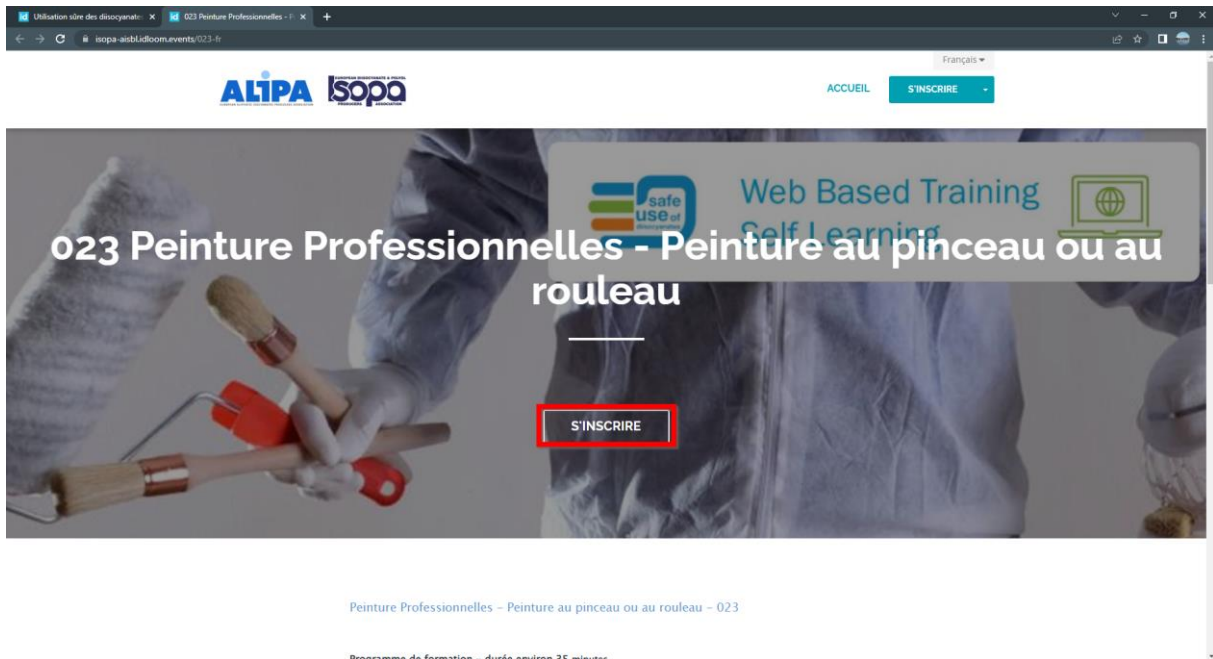
- 019 Peinture Professionnelle – Application en cabine de pulvérisation
- 023 Peinture Professionnelle – Peinture au pinceau ou au rouleau
- 034 Peinture Professionnelle – Pulvérisation à l'extérieur

Vous devez suivre la formation la plus "stricte" en fonction de vos applications. Si vous pulvérisiez des produits contenant des diisocyanates, il est préférable de suivre une des formations spécifiques à la pulvérisation (019 ou 034). Il n'est alors plus nécessaire de suivre la formation sur la peinture au pinceau ou au rouleau (023).





8. Après avoir cliqué sur une formation, une nouvelle fenêtre s'ouvre. Cliquez sur 'S'inscrire', remplissez vos coordonnées et commandez la formation. Le paiement peut être effectué en ligne via VISA, MasterCard, Maestro, Bancontact, ...



9. Vous avez maintenant commandé la formation et vous pouvez la suivre immédiatement via [idloom.passport](https://passport.events/me). Si vous êtes interrompu et que vous souhaitez reprendre plus tard, rendez-vous sur <https://passport.events/me> et reconnectez-vous.

10. Après la formation et le test, n'oubliez pas de télécharger et d'imprimer votre certificate obtenu si nécessaire. Il restera également disponible en ligne sur la page <https://passport.events/me>.

### **Manuel – Entreprise de peinture sans personnel**

Si vous avez plusieurs employés qui entrent en contact avec les produits en question, il est préférable de les inscrire au préalable dans des groupes via un compte administratif.

À cet effet, l'ISOPA a développé un manuel auquel vous pouvez accéder via ce lien:

<https://www.safeusediisocyanates.eu/images/Guide%20Admin/Quick%20Guide%20-%20Admin-%20FR-%20V3.1.pdf>